

Compte-rendu du conseil d'école du 20 mai 2025

Lieu : salle Bouleau , école primaire de La Lanterne.

Début de la séance: 18h00

Présents :

Parents élus: Mmes Morel, Sahlaoui, Audy, Boïni, Revellat, Revert, Lenot, Gomez, M.Didier

Elus : M. Schwob (président SIVOS), , M. Jego (SIVOS), , M. Béquillard (représentant du SIVOS de Mazerolles le Salin). M. Jean-Marc Bousset (Maire de PLV)

Equipe éducative: Falcoz-Clerc, Mmes Donzé, Martin, Bernard Julie, Pasteur, Martin-Gondre, Hennequin, Da Silva, Bouvet, Zabé, Giacomini, Bouthiaux, Dufay, Manche

Excusés :

Mme Marion Besch, Poncet-Mabru, Kessori. (parents élus)

Mmes Bernard Fanny, Mangin Caroline (enseignantes à temps partiel)

A l'ordre du jour :

- *Bilan des effectifs pour la prochaine rentrée, répartition des classes.*
- *Nouvelle carte Ginko mobilités pour les élèves de primaire (rentrée 2025/2026).*
- *Bilan coopérative scolaire*
- *Organisation kermesse.*

Petite précision :

Demande de dérogation acceptée : nous restons sur 4 jours d'école avec les mêmes horaires.

- Bilan des effectifs pour la prochaine rentrée, répartition des classes

A ce jour : 17 inscriptions en PS, 38 CM2 qui partent.

Pour le moment, voici les effectifs annoncés par niveau :

PS 17	CE1 27
MS 31	CE2 49
GS 27	CM1 40
CP 42	CM2 30

Effectif total maternelle:75

Elémentaire : 188

On a de plus en plus de difficulté à faire en sorte que les parents inscrivent leurs enfants en temps et en heure.

L'année dernière : 5 inscriptions au mois d'août. Ces réajustements nous mettent en difficulté juste avant la rentrée, car nous sommes obligés de remanier les listes de classes au dernier moment (c'est notamment pour cette raison que les listes ne sont pas communiquées avant).

Sur tout B4, on observe une diminution des effectifs.

Pour l'année prochaine, nous ne serons pas en situation de fermeture, cela va peut être nous permettre d'alléger les classes. La répartition des classes se fera fin juin.

Il y aura toujours 11 classes.

263 : 11 = 24 élèves par classe en moyenne.

Mail de l'académie : les collectivités locales sont convoquées le 5 juin pour parler des perspectives pour les écoles. (Ecoles concernées : Serre les sapins, Pelousey, Audeux, Chaucennes, Noironte)

Demande d'un parent : est-il possible d'éviter de faire une classe de GS-CP ?

Réponse de la directrice : Au vu des effectifs, on va sûrement être obligés de faire une classe de GS-CP. Rien n'est encore décidé. Cela sera décidé en Conseil de Cycle en fonction des effectifs.

Mme Caroline Mangin part en retraite. Elle est arrivée en sept 2003.

Mme Maryline Bouthiaux part en retraite. Elle a fait une dizaine d'années en tout sur l'école.

Départ de Elsa Giacomini. On garde un poste de T0 (Jeune enseignant en début de carrière).

En suspens : Mme Aurélie Pasteur et Mme Fanny Da Silva qui ont des postes de complément d'enseignant à temps partiel.

Au niveau des Atsem : nous n'avons pas encore de réponses.

- Nouvelle carte Ginko mobilités pour les élèves de primaire (rentrée 2025/2026)

Parole donnée à M.Schwob : une carte en carton existe aujourd'hui pour les enfants qui prennent le bus. Les parents ne semblent pas savoir de quoi il s'agit. Cette carte a sans doute disparu. A partir de la rentrée, il y aura des cartes magnétiques : les parents concernés devront passer à la mairie de PLV pour obtenir la gratuité de la carte et la démarche à suivre. Il leur sera remis aussi un tour de cou pour ranger la carte. Les parents s'inscrivent ensuite sur le site Ginko pour demander une carte mobilité qui leur sera envoyée. Cette carte pourra être rechargée pour des trajets à Besançon.

- Bilan coopérative scolaire

Bilan Coopérative scolaire de l'école.

- Cette année encore, nous sommes affiliés à l'OCCE, qui est un organisme national associatif et autonome de gestion des coopératives scolaires.

Nous payons une adhésion qui s'élève à 697,26 € -assurance comprise – soit 63,39/ classe. Cela n'est pas un choix. Nous avons été contraintes de nous réengager pour un an du fait de mouvements - retrait de chèques – sur le compte bancaire OCCE Pouilley-les-Vignes.

- Nous avons créé une association loi 1901 « coopérative scolaire de La Lanterne » dans le but de quitter l' OCCE et de fonctionner de façon autonome.

Nous avons ouvert un compte associé à cette association.

Cette année est donc une année de transition un peu plus compliquée du point de vue de la gestion comptable -deux comptes en parallèles -.

Depuis début février, plus aucun dépôt n'est effectué sur le compte OCCE – d'où la demande d'ordonner les chèques à « coop La Lanterne ou copp LL ».

Depuis début mai, plus aucun chèque n'est émis avec le chéquier OCCE pour éviter tous mouvements sur le compte.

- Chaque classe a un budget propre constitué par la participation des parents, les subventions (APE et SIVOS) et les différentes actions de vente de produits (photographies de classes, vente de gâteaux, de papillotes, ...)

question de parents de l'année dernière : Est-ce qu'il serait possible de fonctionner comme cette année et de répartir le solde sur toutes les classes ?

C'est ce que nous avons fait cette année. Nous avons décidé de fonctionner de cette façon chaque année. Le solde sera donc systématiquement réparti sur les classes en début d'année.

De plus, cette année, beaucoup de parents ont fait un seul chèque pour leurs enfants. Par souci de simplification, nous avons divisé par 11 la somme totale versée par les parents. Chaque classe a donc reçu la même somme de participation volontaire des parents.

Bilan comptable au 19/0/2025 :

solde 2023 – 2024 : 6 889,07€ soit 626,27€ / classe.

	entrées	sorties	solde
Solde 2022 - 2023	6 889,07		6 889,07
Participation des familles :	10 978,50		17 867,57
dont coop scolaire :	3 672,5 soit 333,86€ /cl		
Subvention SIVOS	2 000 + 700 en attente		20 567,57
Subvention APE	6 975		27 542,57
Vente d'objets	8 421,32 (dont opérations classes transplantées)		35 963,89
Dépenses éducatives dont bus spectacles	23 250,74		12 713,15
Adhésion OCCE		697,26	12 015,89

Il s'agit d'une photographie des comptes à la date du 19/05.

Demande des parents élus : Il serait important que lors de toutes les réunions de rentrée, l'utilisation de la coopérative scolaire soit expliquée aux parents – Comment est utilisée la coop ?-.

L'ensemble de l'équipe éducative approuve.

- Organisation kermesse

La kermesse aura lieu le 27 juin à l'école.

Stand pour les maternelles de 15h à 16h.

Puis à 16h30, ouverture à tout le monde, avec goûter offert à tous les élèves de l'école par l'A.P.PE..

18h : regroupement des élèves dans les classes ou en salle de motricité pour les maternelles.

Début du spectacle:18h15.

Problème des sacs des enfants du péri : il faudrait les stocker sous le préau maternelle.

Chaque classe proposera une danse.

Nous n'avons pas de sono. Une sono serait prêtée par la mairie.

Problème de la récupération des maternelles après le spectacle.

Nous demandons 8 barrières pour matérialiser un endroit où les parents pourront récupérer facilement les enfants.

L'APE a déjà réservé 20 bancs.

Question des déchets qui restent dans la cour après la kermesse : peut-être mettre des affiches, avec des grosses poubelles noires.

Fin de séance 19h

Secrétaire de séance,

Julie Bernard.

Présidente de séance,

Mme Laure Falcoz-Clerc.

